

Direction régionale des affaires culturelles Île-de-France



N° 21 - Janvier 2023

Les équipes de la DRAC Île-de-France se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 !

L'année débute avec les *Nuits de la lecture*, du 19 au 22 janvier, qui proposent pas moins d'un millier d'événements se déroulant dans près de 500 lieux franciliens. La lecture s'invite dans les librairies, bibliothèques, musées, théâtres, établissements scolaires et médico-sociaux pour notre plus grand bonheur, avec un succès qui va grandissant. La DRAC présente à cette occasion la deuxième édition du dispositif "Jeunes en librairie".

Laurent Roturier
Directeur régional
DRAC Île-de-France

Cette lettre d'information vous propose également un panorama des actions portées par la DRAC à l'amorce de cette année nouvelle et vous informe sur les aides et dispositifs avec notamment le lancement des appels à projets pour l'Été culturel 2023 et C'est mon patrimoine ! qui s'ouvre à l'Olympiade culturelle en cette année pré-olympique.

Bonne lecture !

À la une



Une 7^e édition autour du thème de la peur

Nuits de la Lecture : 1 000 événements franciliens à découvrir

Du 19 au 22 janvier, ce ne sont pas moins de 1 000 événements dédiés à la lecture qui vous attendent en Île-de-France. Les bibliothèques, médiathèques, librairies, mais également les musées, théâtres, établissements scolaires et universitaires, structures pénitentiaires et médico-sociales, mettent à l'honneur, au cours de quatre soirées, le plaisir de lire et d'échanger autour des mots. Cette année les *Nuits de la lecture* explorent le thème de la peur.

Les *Nuits de la lecture* sont un événement national du ministère de la Culture, organisé par le Centre national du livre (CNL), et coordonné par les DRAC en régions.

[En savoir plus](#)

Actualités

2^e édition de Jeunes en librairie

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle favorisant l'accès des collégiens et lycéens aux librairies et aux livres. Déployée à l'origine



dans quelques académies, l'opération a été progressivement étendue à l'ensemble du territoire dans le cadre du plan de relance pour le livre, en 2021.

Le premier appel à projet francilien, pour l'année scolaire 2021-2022, a été porté par la DRAC avec son partenaire *Paris librairies*. Il a alors permis d'accompagner 55 projets sur l'ensemble du territoire avec 49 librairies partenaires, bénéficiant à 1 829 élèves, pour un soutien financier de 120 K€.

La deuxième édition en 2022-2023 connaît un vif intérêt avec un nombre croissant de candidatures et une augmentation importante des projets soutenus : 99 projets, 3 434 élèves bénéficiaires, 77 librairies indépendantes partenaires et un investissement de la DRAC de 200 K€.

Les premiers projets, répartis équitablement sur le territoire, vont débuter en ce mois de janvier 2023 au sein des trois académies franciliennes.

[Télécharger la liste des projets](#)



C'est mon patrimoine ! s'ouvre à l'Olympiade culturelle

C'est mon patrimoine ! est une opération d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture, mise en œuvre par la DRAC, qui propose à un public d'enfants et d'adolescents des pratiques artistiques dans les lieux de patrimoine pendant les vacances scolaires. Tous les sites patrimoniaux franciliens sont éligibles (monuments, musées, archives, sites archéologiques, architectures et mobiliers de proximité, patrimoines naturels, traditions et savoir-faire d'un territoire par exemple), et sont invités à dialoguer avec des propositions singulières et innovantes de pratiques artistiques et culturelles. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 27 mars 2023.

Dans la perspective de l'Olympiade culturelle, *C'est mon patrimoine !* s'ouvre également cette année aux propositions croisant art, sport et patrimoine. La priorité reste de susciter l'envie de découvrir et d'accéder à des lieux patrimoniaux dont la fréquentation spontanée par les publics visés rencontre des freins.

[En savoir plus](#)



Le pass Culture fait découvrir les métiers de la culture du 19 au 27 janvier

Le pass Culture lance la 2^e édition de son temps fort "Métiers de la culture". Du 19 au 27 janvier, de nombreuses rencontres exclusives seront proposées sur l'ensemble du territoire francilien, mais aussi en ligne. Des métiers de l'édition en passant par ceux du cinéma, de la musique ou encore du spectacle vivant, cette édition offre la possibilité aux jeunes bénéficiaires de découvrir des carrières et des parcours personnels inspirants au moment où ils réfléchissent à leur orientation.

[En savoir plus](#)

Été culturel 2023 : à vos projets !

L'ambition de ce programme est de soutenir des propositions artistiques et



culturelles (concerts, représentations, ateliers, projets participatifs, etc.), toutes disciplines confondues, ayant lieu entre le 22 juin et le 19 septembre 2023. Les projets s'appuient sur la richesse et la diversité culturelles de l'Île-de-France, ses artistes et structures culturelles de proximité, et les collectivités territoriales pour favoriser la participation des habitants à la vie culturelle.

L'appel à projets « Été culturel 2023 en Île-de-France » est ouvert jusqu'au 27 mars 2023. Vous pouvez consulter le [cahier des charges](#) depuis le site du ministère, rubrique "[aides & démarches](#)". Le formulaire de candidature sera quant à lui disponible à partir du 23 janvier. La subvention de la DRAC peut aller jusqu'à 25 K€ par projet.

[En savoir plus](#)



Instauration d'un bouclier tarifaire pour les dépenses en électricité des TPE

Le 6 janvier, le ministère de l'Économie a annoncé la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les très petites entreprises qui ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé. Les TPE éligibles (moins de 10 salariés, moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires), notamment celles du secteur culturel, doivent remplir un formulaire à adresser à leur fournisseur d'électricité.

[En savoir plus](#)



Une brochure pour comprendre la laïcité

À l'occasion du 117^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État – faisant de la laïcité un principe à valeur constitutionnelle – un dépliant réalisé par le secrétariat d'État chargé de la citoyenneté présente de manière synthétique et pratique les informations essentielles concernant le principe de laïcité. Ce document a vocation à être mis à disposition du plus grand nombre, agents comme usagers du service public.

[Télécharger le dépliant "Comprendre la laïcité"](#)



Nomination d'Abdelwaheb Sefsaf à la direction du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines, Centre dramatique national

Artiste au parcours singulier, Abdelwaheb Sefsaf a été formé à l'École nationale supérieure d'art dramatique de Saint-Étienne avant de fonder le groupe de musique Deozrential, dont les concerts ont rassemblé de nombreux publics dans les plus prestigieux festivals et les plus grandes scènes de France. Défenseur d'un théâtre musical qui traverse les âges, les cultures, les traditions et les genres, engagé pour un théâtre d'ouverture et de décloisonnement, [le ministère de la Culture a annoncé la nomination](#) d'Abdelwaheb Sefsaf, au 1er janvier 2023, à la direction du Théâtre de Sartrouville des Yvelines, Centre dramatique national.

[En savoir plus](#)

Décryptage



Allée du Levant et topiaires autour de la pièce d'eau centrale évoquant le jardin classique, domaine national de Marly (Yvelines) © DRAC Île-de-Fra,ce

Renouvellement du label Jardin remarquable pour 12 jardins franciliens

La labellisation *Jardins remarquables* a été mise en place par le ministère de la Culture en 2004 afin de distinguer aussi bien des jardins anciens que contemporains, protégés ou non au titre des monuments historiques, et répondant à plusieurs critères de sélection. Vingt jardins d'Île-de-France ont pu bénéficier de cette distinction dès 2005, puis tous les 5 ans de nouveaux jardins ont fait leur entrée. En décembre 2022, le label *Jardins remarquables* a été renouvelé pour 12 jardins franciliens, portant aujourd'hui leur nombre à 42. La qualité de ces jardins a entraîné une forte augmentation de leur fréquentation que le *Guide des jardins remarquables d'Île-de-France*, publié à l'initiative de la DRAC aux Éditions du Patrimoine en 2020, a accompagné. Fort de son succès, une nouvelle édition du Guide, intégrant les jardins nouvellement labellisés, sera disponible dès avril prochain.

[En savoir plus](#)

Sur le territoire

Un bâtiment « basse consommation » pour le futur centre culturel de Presles (95)

Lancé en 2019, le chantier impulsé dans le quartier de la gare de Presles dans le Val-d'Oise se concrétise avec la livraison de son équipement culturel au premier



© Air Studio

trimestre 2023, marquant ainsi son aboutissement. En outre, c'est un nouvel espace culturel qui s'offre aux habitants de Presles après plus de deux ans de chantier. Ce bâtiment basse consommation voit notamment le jour grâce à un soutien de 60 % de subventions publiques, provenant de la DRAC, du Conseil départemental du Val-d'Oise et du Conseil régional d'Île-de-France sur ce projet qui s'élève à 4,2 M€.

[En savoir plus](#)



Sons d'hiver 2023 : la musique créative à l'honneur dans le Val-de-Marne et à Paris

La 32^e édition du festival Sons d'hiver, soutenu par la DRAC, se tiendra du 27 janvier au 18 février dans le département du Val-de-Marne et à Paris. La musique créative, sous ses formes les plus libres et diverses dans le domaine du jazz, des musiques improvisées et de leur rapport au hip-hop, rock et musiques des peuples du monde, y sera une fois de plus mise à l'honneur à travers un parcours de 30 concerts, dans 15 lieux de musiques, parmi lesquels de nombreuses créations mondiales, 2 classes de maîtres, un colloque, des rencontres d'artistes, une séance d'écoute en entrée libre et une multitude de propositions pour prolonger le festival en ligne.

[En savoir plus](#)



La chapelle Marie-Antoinette de Saint-Cloud (92) lauréate du Loto du patrimoine 2022

Lauréate de l'édition 2022 dans les Hauts-de-Seine, la chapelle Marie-Antoinette, située à Saint-Cloud, est l'un des 100 sites bénéficiant du *Loto du patrimoine*, lequel vise à restaurer les bâtiments historiques. Une aide de 104K€ est ainsi octroyée pour la restauration de cet édifice religieux construit en 1778 à la demande de Marie-Thérèse Charlotte de France, alors Reine de France. Cette aide contribuera au financement des travaux de restauration de l'intérieur de la chapelle, classée au titre des monuments historiques, faisant partie du site du centre hospitalier des Quatre-Villes.

[En savoir plus](#)

Agenda



Appel à candidature Résidence création et/ou Résidence mission, à la Bergerie nationale

La **Bergerie nationale** – Centre d'enseignement zootechnique (CEZ) de Rambouillet (78), pour l'année 2023, propose à l'artiste ou l'équipe artistique qui souhaite candidater, de construire un projet incluant l'une des deux dimensions ou bien les deux : création et co-création. Ces résidences bénéficient du soutien

financier de la DRAC et de la Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) Île-de-France.

Date limite : 5 février 2023

[En savoir plus](#)



Appel à candidatures « Auteurs en tandem cirque et théâtre » – 3^e édition

L'Azimut, qui déploie trois lieux (deux théâtres et un espace cirque) sur les territoires des communes d'Antony et de Châtenay-Malabry (92), s'associe de nouveau à Artcena, la Plateforme 2 pôles cirque en Normandie, la Comédie de Caen-CDN de Normandie et la Chartreuse-CNES autour de "Auteurs en tandem cirque et théâtre". Deux auteurs, l'un de théâtre, l'autre de cirque, sont invités à se rencontrer pour partager leurs imaginaires et mener ensemble une recherche d'écriture croisée lors de résidences dont ils présenteront la maquette en mars 2024 durant le festival SPRING.

Date limite : 20 février 2023

[En savoir plus](#)



Appel à projets Culture et santé en Île-de-France 2023

L'appel à projets « Culture & Santé en Île-de-France » conjointement lancé par la DRAC et l'ARS Île-de-France est ouvert pour l'année 2023. Il permet le co-financement de projets artistiques et culturels en milieux de soin sur la base d'un **cahier des charges** conjuguant une pratique artistique, un parcours culturel et un temps de restitution. Les partenaires doivent déposer les projets via une plateforme numérique.

Date limite : 13 mars 2023 à midi

[En savoir plus](#)

Appel
à projets

Appel à projet Tourisme culturel 2023

L'appel à projets « Tourisme culturel 2023, valoriser le patrimoine et l'architecture auprès du public » a pour but de renforcer la valorisation touristique du patrimoine de la France et de sa culture. Ainsi, afin de renforcer la démocratisation des lieux patrimoniaux, la DRAC Île-de-France soutient les dispositifs qui favoriseront une meilleure appropriation par les visiteurs.

Date limite : 31 mai 2023 minuit

[En savoir plus](#)

Retrouvez simplement toutes les aides qui correspondent à votre situation.

[Voir tous les appels à projets & candidatures](#)



Se désabonner et gérer vos abonnements aux infolettres

© Ministère de la Culture

Nous contacter | Nous connaître

La DRAC Île-de-France est un service du ministère de la Culture
placé sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France

